



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 03441

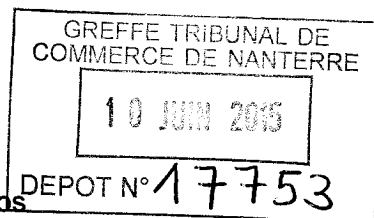
Numéro SIREN : 377 835 962

Nom ou dénomination : 44.1

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2015 sous le numéro de dépôt 17753

44.1

Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros
Siège social : 27 rue des Gros Grès, 92700 Colombes
377 835 962 RCS Nanterre



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze
Le 29 avril 2015,
A dix heures trente,

Les associés de la société 44.1 se sont réunis en assemblée générale ordinaire, 27 rue des Gros Grès 92700 Colombes, sur convocation faite par lettre simple adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul-Henri Wagner, en sa qualité de Président de la Société.

La société Fiduciaire Bonnefoy et Mougel, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 80 000 sur les 80 000 actions ayant le droit de vote.

Sont présents et représentés :

Monsieur Paul-Henri Wagner, propriétaire de 36 967 actions,
Monsieur Jean-Luc Ohl, propriétaire de 1 004 actions,
Monsieur Christian Roy, propriétaire de 1 004 actions,
La société Agop, propriétaire de 41 025 actions.

En conséquence, l'assemblée générale, réunissant au moins le quart des associés, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'PHW' followed by a stylized flourish.

A small, stylized handwritten mark or signature in black ink.

- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Révocation du Président,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Après un échange de vues et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de mettre fin par anticipation, à compter de ce jour, au mandat de Président de Monsieur Paul-Henri Wagner, et nomme en qualité de nouveau Président, pour une période d'un exercice social prenant fin à l'issue de la décision de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé :

Monsieur Jean-Luc Ohi
Né à Strasbourg le 24 août 1957
De nationalité française
Demeurant 45 rue Caron à Athis-Mons, 91200.

Monsieur Jean-Luc Ohi ne percevra aucune rémunération à ce titre.

Cette résolution est adoptée par 43 033 voix contre 36 967.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée par 43 033 voix contre 36 967.

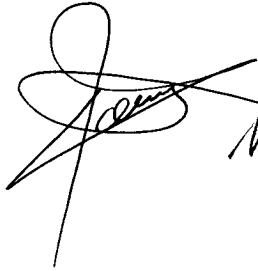
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

PHW Aug 9

(Signature)

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les scrutateurs

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a long, sweeping underline.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hirby' with a long, horizontal underline.

Le Président

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop and a long, sweeping underline.

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, vertical loop and a long, sweeping underline.